

La mobilité des CPIP ne doit être ni oubliée ni sacrifiée :
un nouveau calendrier doit être communiqué sans délai !

En absence de nouvelle de la DAP concernant le calendrier de la mobilité des CPIP et maintenant que le Président de la République s'est exprimé, la CGT propose un calendrier qui permettrait d'avoir des résultats au plus tôt possible étant donné la situation. L'objectif est également de permettre aux CPIP en formation d'avoir leur amphi d'affectation comme prévu fin juillet.

Il est important pour les agents d'avoir connaissance rapidement du calendrier de la mobilité pour pouvoir se projeter.

Pour rappel sur la mobilité prévue initialement par l'administration :

- *Sortie de la note la semaine du 2 mars*
- *Saisie des vœux jusqu'au 10 avril*
- *Rapports sociaux réceptionnés au plus tard le 27 avril.*
- *Classement établi par la DAP le 27 avril également.*
- *Envoi aux Disp pour avis à cette même date et retour pour le 15 mai.*
- *Les agents ont jusqu'au 27 mai pour annuler leurs vœux.*
- **Résultats les 3-4 juin.**

Soit une procédure sur 3 mois. Pour la CGT insertion probation il paraît possible et souhaitable de réduire certains délais étant donné la situation ce qui ferait:

- *Sortie et diffusion de la note le 11 mai*
- *Saisie des vœux jusqu'au 8 juin*
- *Rapports sociaux réceptionnés au plus tard le 22 juin.*
- *Classement établi par la DAP le 22 juin également.*
- *Envoi aux Disp pour avis à cette même date (d'après nous cela n'a aucune utilité) et retour pour le 03 juillet.*
- *Les agents ont également jusqu'au 03 juillet pour annuler leurs vœux*
- **Résultats le 10 juillet**

Ces résultats seront forcément tardifs et rendront complexe l'organisation d'un déménagement ou l'inscription scolaire pour de nombreux agents. Selon leur situation personnelle, il sera ainsi nécessaire de prévoir des dérogations possibles à la date de prise de poste en laissant la possibilité à l'agent de reporter son arrivée jusque janvier 2021.

Ce calendrier nous paraît tenable, il suppose que la DAP contrairement à la période avant la pandémie actuelle respecte les délais prévus ! La balle est désormais dans son camp !

Le 15 avril 2020, les élus CGT IP à la CAP